

Devenez membre de l'AVMCA!

Vous êtes concerné par la prise en charge des patients présentant une addiction aux produits psychotropes légaux et illégaux?

Vous souhaitez échanger, être soutenu ou/et contribuer aux développements des savoir-faire thérapeutiques de la médecine de l'addiction?

L'Association vaudoise de médecins concernés par les addictions (anciennement AVMCT) s'est constituée début 1996 afin d'offrir un lieu de rencontre, de réflexion, d'échanges de pratiques, d'expertise et de formation dans le domaine des addictions.

L'association est ouverte à tous les médecins établis dans le canton de Vaud. Elle compte à ce jour une centaine de membres.

L'association s'engage pour développer l'ensemble des savoir-faire thérapeutiques de la médecine de l'addiction: traitements agonistes aux opiacés (TAO), comorbidités somatiques (HIV, hépatites...) et psychiatriques, notamment.

Pour plus d'information, visiter le site de l'association: <http://avmca.ch>

Demande d'adhésion à envoyer

au secrétariat de l'AVMCA par courriel, par fax, ou par courrier postal

Je désire devenir membre de l'AVMCA

(cotisation annuelle Frs. 60.- Une facture est envoyée aux nouveaux membres dès l'acceptation de la demande d'adhésion par le comité)

Nom : Prénom :

ou

Cabinet (nom du cabinet, le cas échéant) :

Institution (nom) :

Adresse :

No postal : Localité :

Adresse courriel :

Téléphone : Fax :

....., le Signature :

Vos coordonnées ne seront pas communiquées à des tiers

Adresse de contact :

Secrétariat AVMCA Chemin du Paquis 5 1412 Valeyres
Tél : 076 573 28 30 Fax 024 435 10 15 secretariatavmca@gmail.com

Le Comité de l'AVMCA vous remercie de votre intérêt